afce
Agence Française de Conseil en Environnement

ZAC DU CALVAIRE
COMMUNE DE HARFLEUR (76)

Maîtrise d'Ouvrage :
Commune d'Harfleur
8090 habitants

Surface :
6 hectares

Durée de l'étude :
Mai 2007 à janvier 2008

Coût de l'étude :
25 700 euros HT

Exemples de resultats des objectifs fixes sur le secteur

- Réalisation d'environ 260 logements que ce soit du logement social, du logement privé ou de l'accession à la propriété.
- Minimiser au maximum la place de la voiture personnelle dans le futur quartier : limiter à 30 km/h la vitesse à l'intérieur de l'éco-quartier.
- Favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture (transports en commun, modes de déplacement doux, véhicules électriques…).
- Traiter les eaux pluviales sur le secteur - pas de rejet supplémentaire dans les réseaux (rétention des eaux de toiture à la parcelle et des eaux de voiries par des noues et des dépressions végétalisées) - Débit de fuite imposé par la CODAH.
- Diminuer de 30 % les surfaces imperméabilisées par rapport à un aménagement "classique".
- Diminuer de 20 % la consommation en eau potable des ménages (sur la base d'une consommation moyenne de 120 m3/an/foyer) et par conséquent, la quantité d'effluents rejetée par les ménages (eaux usées).
- Aller au-delà de la réglementation thermique en vigueur, inciter à la mise en place de labels de performance énergétique.

Parc Athéna
11 rue Ferdinand Buisson
14 280 ST CONTEST

Tél. : 02 31 94 02 20
Fax : 02 31 94 01 99
afce@afce.eu

www.afce.eu
SARL A.F.C.E. au capital de 20 000 €
RCS CAEN 497 530 279

TVA Intracommunautaire : FR 51 497 530 279
Siret : 497 530 279 000 23
APE : 7112 B